

SANS PARTI - CITOYENS CONSTITUANTS

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Sans Parti - Citoyens Constituants

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints Sans Parti - Citoyens Constituants, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

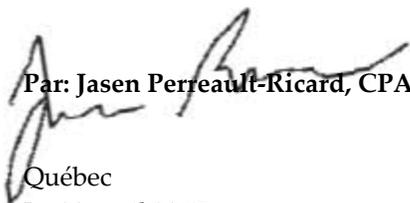
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière Sans Parti - Citoyens Constituants au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Par: **Jasen Perreault-Ricard, CPA auditeur, CA**

Québec

Le 20 avril 2017

SANS PARTI - CITOYENS CONSTITUANTS
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Page 4

	2016	2015
Produits		
Allocations	2 853 \$	2 816 \$
Contributions	1 852	20
Remboursement des frais d'audit	431	862
Revenus d'appariement	<u>4 630</u>	<u>50</u>
	<u>9 766</u>	<u>3 748</u>
Frais d'administration		
Fournitures de bureau et papeterie	909	469
Frais de déplacement et de représentation	626	-
Honoraires professionnels	862	1 725
Intérêts et frais bancaires	326	189
Publicité et promotion	2 485	751
Transfert à l'agent officiel du Parti	-	144
Télécommunications	<u>216</u>	<u>2 005</u>
	<u>5 424</u>	<u>5 283</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 342	(1 535)
Actif net au début	<u>7 543</u>	<u>9 078</u>
Actif net à la fin	<u><u>11 885</u></u> \$	<u><u>7 543</u></u> \$

SANS PARTI - CITOYENS CONSTITUANTS

BILAN

31 DÉCEMBRE 2016

Page 5

	2016	2015
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	5 844 \$	4 045 \$
Débiteurs (note 3)	<u>6 041</u>	<u>3 498</u>
	<u><u>11 885</u></u> \$	<u><u>7 543</u></u> \$
Passif		
	- \$	- \$
Actif net		
Non affecté	<u>11 885</u> \$	<u>7 543</u> \$
	<u><u>11 885</u></u> \$	<u><u>7 543</u></u> \$

Pour le conseil d'administration,

_____ administrateur

SANS PARTI - CITOYENS CONSTITUANTS

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Page 6

	2016	2015
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>4 342</u> \$	<u>(1 535)</u> \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(2 543)	(2 566)
Dettes de fonctionnement	<u>-</u>	<u>(21)</u>
	<u>(2 543)</u>	<u>(2 587)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 799	(4 122)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>4 045</u>	<u>8 167</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>5 844</u></u> \$	<u><u>4 045</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statut et nature des activités

Le parti Sans Parti - Citoyens Constituants est un parti politique autorisé par le Directeur général des élections en vertu de la Loi électorale.

2. Principales méthodes comptables

Le Parti applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et les directives du Directeur général des élections.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Parti évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Parti détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Parti détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Le Parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits découlant des campagnes de financement et d'adhésion sont enregistrés dans l'exercice où les contributions sont effectuées et confirmées par le Directeur général des élections.

Le financement national et Internet, l'allocation du Directeur général des élections ainsi que les autres produits sont comptabilisés sur une base d'exercice.

Apports de services

Le fonctionnement du Parti dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que le Parti ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

3. Débiteurs

	2016	2015
Directeur général des élections du Québec		
Contributions	915 \$	21 \$
Appariement	3 330	50
Sommes à recevoir de VISA	<u>1 796</u>	<u>3 427</u>
	<u><u>6 041</u></u> \$	<u><u>3 498</u></u> \$

4. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait le Parti à subir une perte financière. Le risque de crédit pour le Parti est principalement lié aux comptes clients.

4. Instruments financiers (suite)

Le Parti consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Le Parti n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, le Parti évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, le Parti ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Pour les autres créances, le Parti évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Caisse Populaire Desjardins PIERRE-BOUCHER

2401, boulevard Roland-Therrien

Longueuil (Québec) J4N 1C5

1 (450) 468-7411

Sans Parti - Citoyens Constituants

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, Bulletin B-1
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2016

SOURCES DE FINANCEMENT							
Entités autorisées		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Financement du DGE	Référence à la Loi électorale	Annuelles \$	Électorales \$	Annuelles \$	Électorales \$		
Allocations	Section I, Ch. Art. 82, 82.1	2 853.32	-			2 853.32	29.2%
Revenus d'appariement		Art. 82.2	4 630.00	-			4 630.00
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, Chap. II Art. 112		431.16			431.16	4.4%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I			-		-	0.0%
Total du financement du DGE			7 914.48	-		7 914.48	81.0%
Revenus autonomes	Tableau I		1 852.00		-	1 852.00	19.0%
Transferts des entités autorisées	Tableau I		-		-	-	
Total du financement du parti et des instances			9 766.48	-		-	
Financement total			9 766.48			9 766.48	100%

UTILISATION DU FINANCEMENT							
Dépenses		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
		Annuelle \$	Électorale \$	Annuelle \$	Électorale \$		
Administration courante	Tableau II	2 939.77		-		2 939.77	40.7%
Communication et diffusion d'un programme politique		2 484.34		-		2 484.34	34.4%
Coordination de l'action politique		-		-		-	0.0%
Transferts aux entités autorisées		-		-		-	
Dépenses ayant trait aux élections				-		-	0.0%
Autres dépenses		-		-		-	0.0%
Total des dépenses du parti et des instances		5 424.11	-	-	-	5 424.11	75.1%
Dépenses totales		5 424.11		-		5 424.11	
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		4 342.37		-		4 342.37	
Annuelles : 4 342.37 \$ Électorales : - \$							
Variation du financement par les postes du bilan							
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	1 799.21		-		1 799.21 \$	24.9%
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autre que la trésorerie				-		- \$	0.0%
Acquisition (disposition) des actifs à long terme				-		- \$	0.0%
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme				-		- \$	0.0%
Financement total utilisé		7 223.32		-		7 223.32 \$	100%

Déclaration du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

_____ Date

_____ Signature du représentant officiel

Sans Parti - Citoyens Constituants
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2016

TABLEAU I : REVENUS

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	\$	\$	
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES				
<i>Avances et remboursements du DGE</i>	-	-	-	Ligne 5
<i>Moins : remboursement d'avances excédentaires</i>	-	-	-	Ligne 21
Total du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
REVENUS AUTONOMES				
<i>Contributions</i>	1 852.00	20.00	-	Ligne 1 (Annexe 3)
<i>Adhésions (cartes de membres)</i>	-	-	-	Ligne 2
<i>Revenus d'activités politiques</i>	-	-	-	Ligne 3
<i>Revenus accessoires</i>	-	-	-	Ligne 4
<i>Remboursement TPS/TVQ</i>	-	-		
<i>Intérêts gagnés</i>	-	-	-	Ligne 9
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	Ligne 10 à 18
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-		
Total des revenus autonomes	1 852.00	20.00	-	
TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES				
<i>Des instances au parti</i>				
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-	-		
<i>Autres revenus de transferts</i>	-	-		
Total des transferts des instances au parti	-	-		
<i>Du parti aux instances</i>			-	Ligne 6
<i>Entre instances</i>			-	Ligne 7
Total des transferts	-	-	-	

TABLEAU II : DÉPENSES

	\$	\$	\$	
ADMINISTRATION COURANTE				
<i>Salaires et charges sociales</i>				
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	-	-		
<i>Recrutement de membres et financement</i>	-	-		
<i>Personnel administratif et informatique</i>	-	-		
<i>Charges sociales</i>	-	-		
Total partiel	-	-		
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>				
<i>Administration</i>	-	-		
<i>Vérification (audit)</i>	862.31	1 724.63		
<i>Juridiques</i>	-	-		
<i>Autres (préciser)</i>	-	-		
Total partiel	862.31	1 724.63		
<i>Locaux et frais afférents</i>				
<i>Loyer</i>	-	-	-	Ligne 30
<i>Taxes foncières et assurances</i>	-	-		
<i>Entretien et réparations</i>	-	-		
<i>Chauffage et électricité</i>	-	-		
<i>Amortissement bâtiments et améliorations locatives</i>	-	-		
Total partiel	-	-	-	
<i>Fonctionnement</i>				
<i>Télécommunications</i>	216.22	2 005.00	-	Ligne 31
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	909.45	469.02	-	Ligne 28
<i>Location et entretien des équipements</i>	-	-		
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	625.54	-		
<i>Amortissement mobilier et équipements</i>	-	-		
Total partiel	1 751.21	2 474.02	-	
<i>Frais financiers</i>				
<i>Intérêts sur emprunts</i>	-	-	-	Ligne 20
<i>Frais de service et d'administration</i>	326.25	188.76	-	Ligne 33
Total partiel	326.25	188.76	-	
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-	Ligne 34 à 41
Total administration courante	2 939.77	4 387.41	-	

Sans Parti - Citoyens Constituants
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2016

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	C	\$	
COMMUNICATIONS ET DIFFUSION D'UN PROGRAMME POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	
Publicité	-	-	-	Ligne 29
Réseaux sociaux et sites Web	2 484.34	752.70		
Relations publiques	-	-		
Frais de déplacement et de représentation	-	-		
Amortissement logiciels et sites Web	-	-		
Autres (préciser)	-	-		
Total communications et diffusion d'un programme politique	2 484.34	752.70	-	
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	-	-		
Activités de financement	-	-		Ligne 25
Activités politiques	-	-	-	
Frais de participation: réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-	Ligne 27
Autres (préciser)	-	-		
Total partiel	-	-	-	
Dépenses de campagne à la direction	-	-		
Moins : Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-		
Total partiel	-	-	-	
Total coordination de l'action politique	-	-	-	
TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti			-	Ligne 22
Du parti aux instances				
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-		
Autres dépenses de transfert	-	-		
Total des transferts du parti aux instances	-	-	-	
Entre instances			-	Ligne 23
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-	
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS				
Transferts aux agents officiels	-	143.80	-	Ligne 24
Dépenses préélectorales et postélectorales	-	-		
Dépenses électorales attribuables aux agents officiels	-	-	-	Ligne 26
Moins : Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-		
Dépenses électorales remboursées par les agents officiels	-	-		
Fermeture du fonds électoral	-	-	-	Ligne 8
Autres : (préciser)	-	-		
Total des dépenses ayant trait aux élections	-	143.80	-	
AUTRES DÉPENSES				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	Ligne 32
Amendes et pénalités	-	-		
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-		
Autres (préciser)	-	-		
Total autres dépenses	-	-	-	
Total des dépenses du parti et des instances	5 424.11	5 283.91	-	

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	\$	\$	\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	5 844.14	4 044.93	-
Petite caisse			-
Placements encaissables sur demande			
Marge(s) de crédit bancaire			
Total de la trésorerie	5 844.14	4 044.93	
Variation de la trésorerie		1 799.21	-